



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/1995/43
21 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1995
Genève, 26 juin-28 juillet 1995
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LES DOMAINES ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL ET DANS LES DOMAINES CONNEXES

Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale
en Asie et dans le Pacifique, 1995

RÉSUMÉ

Les économies en développement de la région de la CESAP sont de plus en plus intégrées à l'économie mondiale du fait des échanges commerciaux et des courants de facteurs et de technologie. Cependant, elles ont su résister aux répercussions défavorables de la récession qui a frappé l'économie mondiale au début des années 90. Ainsi, en 1993, elles atteignaient en moyenne un taux de croissance de 7,2 %, contre 1,2 % pour le monde. Leur performance de croissance s'est encore améliorée en 1994 (7,7 %) tandis que l'écart entre sous-groupes de pays tendait nettement à diminuer.

Les perspectives pour 1995 et 1996 étaient très favorables avec des taux de croissance projetés de l'ordre de 7,5 et 7 % respectivement. Un certain nombre de facteurs sous-tendent cet optimisme, parmi lesquels on citera la poursuite ou l'accélération des réformes de politique générale privilégiant nettement la déréglementation, la libéralisation et l'ouverture sur l'extérieur; la force croissante des marchés intérieurs, les échanges commerciaux et les courants d'investissement interrégionaux et l'adoption de mesures de restructuration visant à améliorer la compétitivité des exportations.

Certains événements extérieurs récents devraient aussi bénéficier à la région, conclusion du cycle des négociations commerciales multilatérales

* E/1995/100.

d'Uruguay et entrée en fonction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et renouveau de l'économie mondiale (3 % de croissance – chiffre estimatif – en 1995, 3,4 % en 1996) prometteur d'une relance des exportations dans la région. Cependant, il existe des motifs d'inquiétude. La hausse de la demande intérieure de capitaux dans les pays industriels comme suite à l'accentuation des mouvements de reprise et la hausse récente des taux d'intérêt sur certains grands marchés financiers risquent d'enchérir le coût des capitaux sur les marchés internationaux et d'en réduire le volume. La tendance à la diminution des courants d'aide publique au développement (APD) handicaperait beaucoup de pays tributaires de cette forme d'aide du fait que des contraintes structurelles les empêchent d'accéder aux capitaux privés.

Sur le plan des politiques intérieures, l'un des domaines largement réformés ces dernières années est le secteur financier. L'Economic and Social Survey of Asia and the Pacific, 1995 (l'Étude) analyse ces réformes et leur impact. Pour la plupart, elles visent à réduire les difficultés d'accès des banques et des autres institutions financières, à déréglementer les taux d'intérêt, à réduire ou éliminer les programmes de crédit "administré", à promouvoir de nouveaux instruments et marchés financiers, à mettre en place des règlements et à libéraliser les financements extérieurs. Ces réformes, gage d'une plus grande efficacité sur le plan des services financiers, posent néanmoins de nouveaux défis sur le plan des politiques, pour ce qui est en particulier du maintien de la stabilité macro-économique face à la grande irrégularité des mouvements de capitaux internationaux.

Malgré un rythme de croissance économique rapide, la région demeure en proie à de nombreux problèmes sociaux. L'Étude passe en revue les dispositions législatives en matière de sécurité sociale ainsi que diverses autres modalités publiques et privées. Il en ressort qu'en très grande partie des catégories pauvres et vulnérables de la population ne sont pas couvertes.

À la lumière de l'analyse plus détaillée qu'on trouvera dans le présent document et dans l'Étude elle-même, le Conseil voudra peut-être recommander de procéder à des études complémentaires sur a) la restructuration économique suite à la conclusion des négociations d'Uruguay, b) les mesures visant à maintenir la stabilité macro-économique intérieure face à l'instabilité des mouvements de capitaux internationaux, et c) les diverses formules permettant d'élargir la couverture de systèmes de sécurité sociale dans l'optique des possibilités de coopération régionale.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE ET LA RÉGION DE LA CESAP	1 - 11	4
II. PERFORMANCES ET POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES	12 - 22	6
III. COMMERCE INTERNATIONAL ET BALANCE DES PAIEMENTS	23 - 33	12
IV. RÉFORME ET LIBÉRALISATION DU SECTEUR FINANCIER	34 - 51	15
V. SÉCURITÉ SOCIALE DANS LA RÉGION DE LA CESAP	52 - 62	19

I. L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE ET LA RÉGION DE LA CESAP

1. Les économies en développement de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) sont de plus en plus liées à l'économie mondiale du fait des échanges commerciaux, des investissements, du crédit et des courants de main-d'oeuvre et de technologie. Avec environ 10 % du produit intérieur brut mondial (PIB), ces économies représentent à peu près 15 % de commerce mondial. Leur part des recettes touristiques mondiales est du même ordre, et l'on estime qu'elles perçoivent à peu près un tiers des paiements effectués dans le monde par des expatriés. Les recettes touristiques et les paiements en question – soit des milliards de dollars – contribuent substantiellement à la balance des paiements et à la croissance du revenu intérieur. Les pays en développement de la région, en tant que groupe, en sont venus à représenter les principaux bénéficiaires de capitaux et crédits privés parmi l'ensemble des pays en développement ces dernières années (c'est ainsi qu'ils recevaient 57 % de la totalité des apports d'investissements étrangers directs destinés aux pays en développement en 1992). Les apports d'investissements et de crédits s'accompagnent de contributions technologiques considérables.

2. Comme on l'a dit ci-dessus, le degré d'intégration de la région à l'économie mondiale augmentera sans doute. À la suite des récentes réformes économiques libérales et des mesures d'ouverture des marchés, la plupart des pays de la région s'orientent de plus en plus vers la division internationale du travail. L'application des accords du cycle des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay et la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vont d'ailleurs sans nul doute accélérer ce processus. Qui dit plus grande intégration dit forcément plus grande susceptibilité aux changements de la donne mondiale dans des domaines tels que l'augmentation de la production et de la demande, le commerce, les taux d'intérêt et les mouvements de capitaux.

3. L'économie mondiale passe par une période difficile depuis 1990. Une grave récession a frappé la plupart des pays industrialisés en même temps que le niveau de la production déclinait dans les pays à économie planifiée. Par suite, le taux de croissance de la production mondiale a atteint son niveau le plus bas, tout juste 0,4 % en 1991, 0,7 % en 1992, 1,2 % en 1993 et 2,2 % en 1994. On prévoit un mieux (3 %) en 1995.

4. Une des grandes caractéristiques de la récente récession et de la reprise tient au déphasage des répercussions dans les divers pays industrialisés. Dès 1994 toutefois, si l'on excepte le Japon, où la reprise a été modérée, les autres pays industrialisés connaissent une forte reprise.

5. Si, dans les pays industrialisés, la récession a coïncidé avec une baisse grave de la production dans les pays en transition vers le système du marché libre, les pays en développement ont vu leur croissance se poursuivre. En particulier, les économies de la région de la CESAP ont bénéficié d'un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale et à celle de l'ensemble des pays en développement. En 1993, par exemple, le taux de croissance moyen des pays en développement dans la région de la CESAP a dépassé 7 % alors que la croissance de la production mondiale se situait à moins de 1,2 % et celle de l'ensemble des

pays en développement à 5 %. En 1994, quelques pays en transition de l'Europe de l'Est avaient commencé d'inverser la tendance à la baisse de la production. Bien que la Fédération de Russie et la plupart des autres membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) aient alors continué de voir leur production baisser, l'élargissement de la reprise dans les économies industrielles, une baisse moins marquée dans les pays en transition et les résultats régulièrement bons des pays en développement ont servi de base à l'amélioration du taux de croissance de l'économie mondiale en 1994 et laissent bien augurer pour 1995.

6. La croissance du commerce mondial s'est également ressentie de la récession du début des années 90. Le taux de croissance du commerce mondial s'est situé en moyenne à 5,1 % durant la période 1990-1993, contre 6,4 % pour 1986-1990. L'un des principaux facteurs de cette évolution du commerce mondial tient au fléchissement des taux de croissance des importations dans les pays industrialisés. Ces taux ont atteint en moyenne 1,8 % en 1993, époque à laquelle beaucoup de pays ont connu une sévère diminution de leurs importations. L'Union européenne, par exemple, a vu ses importations baisser de 4 %. Autres facteurs défavorables sur le plan du commerce mondial, du point de vue des pays en développement : la baisse continue des prix de produits primaires de 1990 à 1993 et la détérioration des termes de l'échange.

7. En 1994, il semblait que ces facteurs défavorables du commerce mondial avaient été surmontés, puisqu'on prévoyait que le commerce mondial aurait un taux de croissance supérieur à 7 %, que les importations des pays industrialisés augmenteraient dans les mêmes proportions, et que l'indice des produits de base autres que les combustibles connaîtrait une hausse de près de 14 %. La conclusion du cycle des négociations multilatérales d'Uruguay et l'établissement de l'OMC constituaient des motifs d'optimisme supplémentaires pour l'avenir du commerce mondial et du développement économique, les pays en développement de la région devant aussi en bénéficier.

8. La situation financière mondiale est restée généralement favorable pour les pays en développement. Les taux d'intérêt sont tombés à leurs niveaux les plus bas depuis des décennies. Cela a aidé à alléger le fardeau de la dette et à financer de nouveaux emprunts. On a en outre constaté une augmentation des apports de capitaux privés aux pays en développement, particulièrement sous forme de prêts obligatoires et d'investissements étrangers directs. Néanmoins, on a enregistré une forte baisse (10 milliards de dollars en moins) de l'APD en 1993 par rapport à 1992 – grave motif de préoccupation pour les PMA et les autres groupes de pays en développement défavorisés.

9. En 1994, la reprise se faisant plus nette dans les pays industrialisés et l'inflation menaçant à nouveau, la politique monétaire se resserrait, la recherche des capitaux prenait un caractère plus compétitif, et les taux d'intérêt tendaient à monter. Ainsi, les pays en développement ne disposaient-ils plus de la même facilité d'accès relative aux capitaux internationaux. Les substantiels déficits budgétaires de beaucoup de pays industrialisés continuaient d'intervenir dans ce contexte de demandes concurrentes face à des capitaux raréfiés et à des taux d'intérêt en hausse.

10. L'entrée en fonction de l'OMC (1er janvier 1995) a constitué l'événement le plus important de la décennie dans les relations économiques internationales, et l'on s'attend qu'elle ait un impact considérable sur le commerce, les investissements et la croissance économique dans la région de la CESAP. Les principaux résultats du cycle d'Uruguay (notamment la libéralisation du commerce agricole et l'inclusion des textiles et de l'habillement dans la sphère de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, à quoi il faut ajouter la libéralisation générale du commerce des produits manufacturés) signifient non seulement l'ouverture des marchés au bénéfice des exportations des pays en développement, cela grâce à l'élimination systématique d'obstacles tarifaires et autres, mais aussi un regain de concurrence. De même, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), tout en facilitant le développement des courants de capitaux étrangers, poussera de plus en plus les économies en développement à se libéraliser et à ouvrir leur secteur des services à la concurrence étrangère. En outre, ces économies se verront contraintes de faire moindre usage que par le passé, à certains égards, d'instruments d'intervention servant à développer tels ou tels secteurs ou industries. On citera à ce propos les limitations relatives à l'emploi des mesures concernant les investissements et liées au commerce.

11. Les pays en développement de la région auront donc besoin d'ajuster leurs politiques économiques intérieures en fonction des normes internationales. Cette exigence peut aussi appeler un changement dans les schémas de spécialisation des pays. L'impact exact, bien sûr, différera d'un pays à l'autre étant donné que les accords du cycle d'Uruguay prévoient l'application échelonnée de nombreuses dispositions selon les catégories de produits ou services et le niveau de développement du pays. Il est donc d'une extrême importance pour chaque pays en développement d'examiner systématiquement les incidences des obligations liées aux nouvelles politiques sur sa structure de production et sa spécialisation en commerce international.

II. PERFORMANCES ET POLITIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

12. Les économies en développement de la région de la CESAP se sont relativement peu ressenties de la récession dans les pays industrialisés, et dans une grande partie de la région on a continué d'enregistrer une forte croissance économique. Mis à part l'effet d'amortissement résultant de l'asynchronisme de la récession dans les grands pays industriels, l'aptitude de la région à résister à l'impact défavorable de cette dernière peut être attribuée à la vigueur nouvelle des marchés intérieurs et des relations régionales en matière d'investissements et de commerce, ainsi qu'à la compétitivité d'exportations régionales reflétant désormais une production manufacturière bien diversifiée.

13. Les pays en développement de la région de la CESAP ont encore amélioré leurs performances de croissance moyennes en 1994. Leur taux combiné de croissance était estimé à 7,7 % contre 7,2 % en 1993. D'ailleurs, si le taux de croissance de la Chine n'avait pas baissé de 1,6 % en 1994 (il avait été de 13,4 % en 1993), la moyenne aurait été bien meilleure. Comme les années précédentes, la performance de croissance moyenne des pays en développement de la région a dépassé de beaucoup le chiffre mondial estimatif (2,2 %). On s'attend que l'écart persiste, bien que réduit, puisqu'il est prévu que les taux

de croissance économique mondiaux s'établissent à 3 % en 1995 et à 3,4 % en 1996, ceux de la région de la CESAP devant diminuer quelque peu (7,5 et 7 % respectivement).

14. Plusieurs facteurs viennent à l'appui de ces prévisions de taux de croissance régionaux élevés pour les deux années prochaines. Le mouvement de réforme des politiques générales se poursuivra, voire s'accélénera, l'accent étant nettement mis sur la libéralisation et l'ouverture sur l'extérieur, dans toute la région. Les circonstances se prêteront donc à l'accroissement régulier de l'épargne et des investissements intérieurs. L'augmentation de capacité de production consécutive sera effectivement complétée par une forte croissance de la demande intérieure de produits et services de meilleure qualité émanant de consommateurs aisés de plus en plus nombreux. Il est probable que le commerce et les investissements intrarégionaux se maintiendront dans cette tendance à la hausse vu l'évolution récente en matière d'avantage comparatif. Ce mouvement bénéficiera de l'intensification de la coopération régionale sous forme d'arrangements de coopération divers aux niveaux sous-régional et régional. La conclusion du cycle d'Uruguay créera de nouveaux débouchés pour les exportations. La poursuite des réformes de politique générale et le développement de la demande intérieure feront que la région continuera d'attirer une partie substantielle des investissements étrangers. Il se pourrait toutefois que des pressions inflationnistes intérieures plus fortes, des considérations environnementales, des obstacles infrastructurels, et une certaine diminution des exportations imputable au ralentissement des économies nord-américaines viennent modérer les performances de croissance de la région (voir tableau 1).

15. Les impressionnants résultats de croissance des pays en développement de la région en 1994 ont eu pour pendant un taux d'inflation estimatif de 9,9 % contre 7,3 % en 1993. La stabilité macro-économique est largement présentée comme un succès des politiques de développement de la région de la CESAP. Il est donc relativement déconcertant que l'année passée ait vu le taux d'inflation moyen augmenter nettement. Bien que la raison essentielle en soit une poussée d'inflation spectaculaire en Chine (13 % en 1993, 21 % en 1994), un certain nombre d'autres pays ont vu aussi leur taux d'inflation augmenter substantiellement (des chiffres supérieurs à 10 % ont été enregistrés en Inde, au Pakistan, à Sri Lanka et au Viet Nam). En excluant la Chine, le taux d'inflation moyen des pays en développement de la région se situait à 6,3 % en 1994.

16. Comme dans le passé, le taux de croissance économique a continué de diverger en 1994 entre les divers groupes d'économies de la région (voir tableau 2). Cependant, on observe pour 1994 une tendance plus marquée à la convergence des taux de croissance de diverses économies par rapport au passé récent. Ainsi, tandis que le taux de croissance moyen des économies de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ne s'est que marginalement accru en 1994, les économies de l'Asie du Sud et des pays les moins avancés ont connu à cet égard une amélioration qu'on peut chiffrer à près d'un point de pourcentage.

Tableau 1

Économies sélectionnées de la région de la CESAP : prévisions concernant les taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de l'inflation^a pour 1995-1996^b

(En pourcentage)

	PIB réel		Inflation	
	1995	1996	1995	1996
Économies en développement de la région de la CESAP ^c	7,5	7,0	8,3	6,3
Bangladesh	5,5	5,8	5,1	5,3
Chine	10,5	8,9	15,0	8,0
Fidji	2,7	...	1,0	...
Hong-kong	5,4	5,3	7,1	6,9
Inde	5,8	6,0	9,0	8,0
Indonésie	6,7	6,7	6,4	5,3
Malaisie	8,5	8,0	4,4	4,5
Népal	4,5	...	7,0	...
Pakistan	6,8	6,4	8,0	7,0
Philippines	5,1	4,0	12,0	10,0
République de Corée	7,5	7,0	6,7	5,9
Singapour	8,3	7,8	3,0	3,0
Sri Lanka	5,8	6,0	11,3	9,1
Thaïlande	8,5	8,6	5,1	4,5
Viet Nam	9,5	10,0	10,0	11,0
Économies développées de la région de la CESAP	2,5	2,9	0,8	1,3
Australie	4,0	3,0	2,5	3,5
Japon	2,4	2,9	0,7	1,1
Nouvelle-Zélande	4,0	3,2	2,1	1,8

Sources : Prévisions CESAP; ONU, Project LINK World Outlook (29 novembre 1994); sources nationales.

^a Évolution de l'indice des prix à la consommation, sauf pour Fidji (évolution de l'indice implicite des prix du PIB).

^b Les prévisions relatives aux pays correspondent aux exercices financiers ainsi définis : exercice financier 1993/94 : 1993, pour l'Inde; exercice financier 1992/93 : 1993, pour le Bangladesh, le Népal et le Pakistan.

^c À partir des données relatives à 21 économies en développement (y compris la Province chinoise de Taiwan) représentant plus de 95 % de la population de la région; on a utilisé les PIB aux prix du marché en dollars en 1990 pour pondérer les taux de croissance régionaux.

Tableau 2

Économies de la région de la CESAP : croissance et inflation pour 1991-1994

(En pourcentage)

		PIB	Taux d'inflation ^a		PIB	Taux d'inflation ^a	
<u>PMA</u>				<u>Pays insulaires du Pacifique</u>			
Bangladesh	1991	3,4	7,2	Fidji	1991	0,7	6,5
	1992	4,2	4,3		1992	2,9	4,9
	1993	4,5	1,9		1993	2,0	5,2
	1994	5,0	...		1994	3,2	...
Bhoutan	1991	5,4	11,8	Îles Cook	1991	7,0	4,6
	1992	4,5	16,0		1992	11,0	4,1
	1993	5,0	7,8		1993	1,2	...
Cambodge	1991	7,6	171,5	Papouasie-Nouvelle- Guinée	1991	9,5	6,9
	1992	7,0	94,7		1992	8,5	4,4
	1993	5,7	120,2		1993	14,4	5,0
Îles Salomon	1991	3,2	15,1	Tonga	1991	5,4	13,3
	1992	8,2	10,7		1992	3,5	8,5
	1993	6,0	5,9		1993	2,8	3,2
Kiribati	1991	0,5	5,6	<u>Républiques d'Asie centrale^c</u>			
	1992	4,0	4,0	Arménie	1991	-11,4	175,0
	1993	2,9	7,0		1992	-46,0	1 500,0
Maldives	1991	7,6	14,7		1993	-9,9	1 500,0
	1992	6,3	16,8	Azerbaïdjan	1991	-0,4	87,3
	1993	6,2	20,1		1992	-28,1	1 350,0
	1994	5,9	...		1993	-13,3	2 000,0
Myanmar ^b	1991	-1,0	32,3	Kazakhstan	1991	-10,3	90,9
	1992	9,3	21,9		1992	-14,2	1 513,2
	1993	6,0	30,3		1993	-12,8	2 265,0
	1994	6,4	...	Kirghizistan	1991	-5,2	88,0
Népal	1991	4,6	9,8		1992	-19,0	906,0
	1992	2,1	21,0		1993	-17,4	1 300,0
	1993	2,9	8,9	Ouzbékistan	1991	-2,4	106,0
	1994	7,8	9,1		1992	-12,9	598,0
République démocratique populaire lao	1991	4,0	13,4		1993	-3,5	2 600,0
	1992	7,0	9,8	Tadjikistan	1991	-8,4	85,0
	1993	4,0	7,0		1992	-31,0	913,0
Samoa	1991	-1,6	-1,4		1993	-21,0	2 000,0
	1992	-4,2	8,5	Turkménistan	1991	-4,7	88,0
	1993	4,8	1,4		1992	-5,3	831,0
Tuvalu	1991	11,4	7,9		1993	7,8	1 500,0
	1992	8,9	2,2				
	1993	8,7	1,5				
Vanuatu	1991	3,5	6,5				
	1992	-0,1	4,2				
	1993	2,0	2,5				

		PIB	Taux d'inflation ^a		PIB	Taux d'inflation ^a	
<u>Asie du Sud</u>				<u>Asie du Sud-Est (suite)</u>			
Inde	1991	1,2	13,5	Thaïlande	1991	8,1	5,7
	1992	4,0	9,6		1992	7,6	4,2
	1993	3,8	7,5		1993	8,1	3,5
	1994	5,4	10,0		1994	8,3	5,0
Iran (République islamique d')	1991	10,9	20,7	Viet Nam	1991	6,0	67,0
	1992	5,5	24,4		1992	8,6	17,5
	1993	5,0	22,9		1993	8,1	5,2
	1994	4,9	...		1994	8,8	12,0
Pakistan	1991	5,6	12,7	<u>Asie de l'Est</u>			
	1992	7,7	9,6	Chine	1991	8,2	3,0
	1993	2,3	9,3		1992	13,0	5,4
	1994	4,0	11,2		1993	13,4	13,0
			1994		11,8	21,0	
Sri Lanka	1991	4,8	12,2	Hong-kong	1991	4,1	12,0
	1992	4,4	11,4		1992	5,3	9,3
	1993	6,9	11,7		1993	5,6	8,5
	1994	5,9	10,0		1994	5,4	8,3
<u>Asie du Sud-Est</u>				Mongolie	1991	-9,9	120,1
Brunéi Darussalam	1991	3,6	1,6		1992	-7,6	321,1
	1992	-1,0	1,3		1993	-1,3	200,0
	1993	-4,0	4,3		1994	2,5	...
Indonésie	1991	6,9	9,2	République de Corée	1991	9,1	9,3
	1992	6,4	7,5		1992	5,1	6,2
	1993	6,5	9,7		1993	5,5	4,8
	1994	6,6	9,2		1994	8,6	5,6
Malaisie	1991	8,7	4,4	<u>Pays développés</u>			
	1992	7,8	4,7	Australie	1991	-1,3	3,2
	1993	8,5	3,6		1992	2,5	1,0
	1994	8,4	4,0		1993	3,5	1,8
			1994		4,7	2,0	
Philippines	1991	-0,4	18,7	Japon	1991	4,1	3,3
	1992	0,6	8,9		1992	1,3	1,7
	1993	2,0	7,6		1993	0,0	1,2
	1994	4,5	9,0		1994	1,3	0,8
Singapour	1991	6,7	3,4	Nouvelle-Zélande	1991	-2,1	2,6
	1992	6,0	2,3		1992	-0,2	1,0
	1993	9,9	2,4		1993	4,1	1,4
	1994	9,8	4,0		1994	3,8	1,5

Sources : CESAP, sur la base des Statistiques financières internationales du FMI, vol. XLVII, n^{os} 10 et 12 (octobre 1994 et décembre 1994); Banque asiatique de développement, Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries, 1994 (Oxford University Press, 1994) et Asian Development Outlook, 1994 (Oxford University Press, 1994); Commission économique pour l'Europe, Étude économique de l'Europe en 1993-1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.II.1);

(Voir suite des notes page suivante)

/...

(Suite des notes du tableau 2)

Service de recherche de l'Economist: Georgia, Armenia, Azerbaijan, Kazakhstan, Central Asian Republics – quatrième trimestre 1994 (Londres, Business International Limited, 1994); ONU, Project LINK World Outlook, numéros divers; FMI, World Economic Outlook, octobre 1994; Banque mondiale, Tableaux économiques par pays 1994 (The Johns Hopkins University Press, avril 1994); Organisation de coopération et de développement économiques, Economic Outlook, No 56, décembre 1994; Service de recherche de l'Economist, Country Report: Australia (troisième et quatrième trimestres 1994), et Country Report: New Zealand (troisième et quatrième trimestres 1994); sources nationales.

Note : Les données 1994 sont estimatives.

^a Évolution de l'indice des prix à la consommation.

^b PIB aux prix à la production 1985/86.

^c PIB ou PMN (produit matériel net).

17. L'accélération notable de la croissance au Népal et en République démocratique populaire lao, et un mieux assez léger au Bangladesh et au Myanmar ont permis d'améliorer le taux moyen de croissance des pays les moins avancés en 1994. Ces pays ont entrepris de réformer leurs politiques générales et leurs mécanismes ces dernières années en vue de mobiliser plus rapidement les ressources intérieures, de diversifier les exportations et d'opérer divers autres changements structurels. Quant à savoir si l'élan constaté en 1994 se maintiendra, cela dépend beaucoup de la bonne mise en oeuvre des réformes et du maintien de l'appui international.

18. En 1993, le taux moyen de croissance des économies insulaires du Pacifique a atteint 10,5 % en raison d'un taux de croissance particulièrement élevé (14,4 %) en Papouasie-Nouvelle-Guinée, première économie de la sous-région. On ne dispose pas encore des chiffres pour beaucoup de pays, mais le taux de croissance aura certainement été inférieur en 1994 étant donné que le taux a considérablement baissé en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les perspectives de ces pays se sont toutefois améliorées en 1994 avec le redressement des prix des produits primaires dont ils sont encore fortement tributaires pour leurs recettes en devises. Les prix des produits de base à l'exportation et la possibilité de continuer à accéder aux ressources externes qui assurent dans une large mesure le financement des programmes de développement continueront de dicter l'avenir pour l'essentiel.

19. Les républiques d'Asie centrale se débattaient toujours contre l'hyperinflation et la chute de la production. Il est significatif que, malgré l'expérience traumatisante d'une réduction drastique du revenu réel par habitant, ces pays aient persévéré dans les réformes de grande envergure. Certains d'entre eux ont vu la baisse de leur production se modérer en 1994 et l'on prévoyait qu'ils parviendraient à un taux de croissance positif d'ici la fin 1995.

/...

20. Comme on l'a déjà dit, les pays de la sous-région de l'Asie du Sud (Inde, République islamique d'Iran, Pakistan, Sri Lanka), à l'exclusion des pays les moins avancés, ont bénéficié pratiquement d'un point de pourcentage supplémentaire du taux de croissance en 1994. Cela est dû dans une grande mesure à l'accélération de la croissance en Inde et au Pakistan. On peut s'attendre à une nouvelle accélération dans ces deux pays au cours des deux prochaines années sauf obstacles imprévus.

21. Les économies de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viet Nam) ont enregistré un taux moyen de croissance de 7,5 % en 1994 contre 7,2 % en 1993. Le principal fait nouveau, pour ce sous-groupe de pays, réside dans une très nette reprise aux Philippines. Les projections actuelles indiquent que la plupart de ces pays maintiendront – voire amélioreront – les taux de croissance de 1994 au cours des deux prochaines années.

22. En Asie de l'Est, la Chine, Hong-kong et la République de Corée ont connu un taux de croissance moyen estimatif de 9,8 % en 1994 contre 9,7 % en 1993. On a relevé dans ce sous-groupe une très forte reprise pour la République de Corée, tandis que la Chine a vu son taux de croissance diminuer de 1,6 % en conséquence de diverses mesures de politique générale mises en place à partir de 1993 pour arrêter l'inflation. Les perspectives de ces deux pays au cours des deux prochaines années restent très favorables. Hong-kong devrait maintenir son taux de croissance actuel tandis que la République de Corée verra sans doute ce taux diminuer un peu par rapport au taux très élevé de 1994. En Chine aussi on prévoit qu'un renforcement des mesures anti-inflationnistes fera perdre un à deux points de pourcentage au taux de croissance. Il y a lieu de citer le résultat remarquable de la Mongolie en 1994 (2,5 % de croissance), alors que cette économie, comme celle de beaucoup d'autres pays en transition, subit depuis 1991 une forte baisse de production.

III. COMMERCE INTERNATIONAL ET BALANCE DES PAIEMENTS

23. Dans le contexte de l'évolution de l'environnement commercial mondial qu'annonce l'entrée en fonction de l'OMC et d'efforts persistants de regroupement aux niveaux sous-régional et régional, les pays en développement de la région travaillent à mettre en place toute une série de réformes des politiques générales qui devraient leur permettre de s'adapter aux conditions toujours nouvelles de la concurrence. La réforme des politiques générales, des mécanismes et des instruments influant sur le commerce constitue l'un des grands axes de cette action. La réduction de tarifs, l'assouplissement ou l'élimination des contrôles, des réglementations et des obstacles non tarifaires, la libéralisation du système des changes et l'ajustement des taux de change constituent des aspects majeurs des réformes entreprises par les pays de la région ces dernières années en matière de commerce extérieur.

24. D'autres faits nouveaux importants sont à noter pour 1994 en ce qui concerne la mise en place d'arrangements commerciaux sous-régionaux et régionaux en Asie et dans le Pacifique sous les auspices d'organisations telles que l'APEC (Association Asie-Pacifique de coopération économique), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC). Généralement parlant, les tentatives de mise en

place d'arrangements commerciaux aux niveaux sous-régional et régional tiennent à ce qu'on se rend compte de l'importance croissante du commerce intrarégional. Les efforts de libéralisation des échanges des pays membres des diverses organisations pourraient être complétés par une action tendant parallèlement à établir des liens plus étroits entre ces organisations, de manière à mieux exploiter les possibilités de développement du commerce et des investissements intrarégionaux.

25. Si l'on excepte les PMA, les économies insulaires du Pacifique et les pays en transition défavorisés, le commerce d'exportation et le commerce d'importation des économies en développement de la région sont restés dynamiques en 1993-1994. Les perspectives pour 1995 sont bonnes, ou meilleures, grâce à une reprise économique plus nette dans les pays industrialisés, à la probabilité de la mise en place d'un système commercial plus transparent et normalisé sous les auspices de l'OMC, et à la perspective d'une croissance robuste du commerce intrarégional en Asie-Pacifique. Par ailleurs, la plupart des pays mettent en oeuvre des réformes intérieures et des mesures de libéralisation, cela notamment dans le cas des pays insulaires en développement et des pays en transition, l'objectif étant d'exploiter les possibilités aux niveaux mondial et régional.

26. L'année passée, d'autre part, les PMA ont mis l'accent sur l'action de réforme des politiques dans le domaine du commerce. En général, les PMA ont travaillé à réduire les mesures de contrôle des changes de manière à permettre à leur monnaie nationale de refléter les cours du marché, à réduire les droits à l'importation et à substituer à des systèmes de contingentement rigides des systèmes tarifaires plus transparents. Par ailleurs, les PMA ont continué d'agir pour diversifier leurs exportations. C'est ainsi que le Bangladesh a réussi à modifier notablement la structure de ses exportations en les étendant aux vêtements de confection, au poisson congelé et aux crevettes.

27. Une reprise soutenue dans les pays industriels et la hausse concomitante du cours des produits de base auront sans doute pour effet de stimuler les recettes d'exportation de beaucoup de pays parmi les moins avancés et d'économies insulaires du Pacifique, au moins à court terme. L'ouverture de marchés sous les auspices de l'OMC favorisera éventuellement aussi à plus long terme ces économies, même s'il faut tenir compte que certaines concessions spéciales qui leur étaient accordées (en vertu des Conventions de Lomé surtout) risquent de disparaître.

28. Le commerce extérieur des républiques d'Asie centrale continue d'être largement axé sur les pays de la CEI, quoique le commerce avec les autres pays se développe. Malgré l'introduction de monnaies nationales dans les républiques d'Asie centrale, aucun mécanisme de paiements efficace n'a encore été mis en place — cela particulièrement en ce qui concerne le commerce avec les pays de la CEI. Il en résulte des relations commerciales de caractère essentiellement bilatéral, qui prend parfois la forme du troc. Prises en tant que groupe, les républiques d'Asie centrale ont connu une baisse de leurs recettes d'exportation de presque 14 % en 1993, les importations n'augmentant de leur côté que de 2 % à peine. À l'exception du Kirghizistan et du Tadjikistan, toutes ces républiques ont vu leurs recettes d'exportation baisser très nettement.

29. Les pays de l'Asie du Sud ont généralement connu une augmentation de leurs échanges et des apports de capitaux à la suite des réformes du secteur externe. Les performances nationales pour 1994 ont été inégales. Dans la plupart des cas, les exportations et les importations ont augmenté. Le déficit de la balance des opérations courantes devrait diminuer pour la plupart des pays de l'Asie du Sud, dans bien des cas à cause de la réduction des importations. Certains changements se sont produits dans la structure des exportations. En général, les pays sont moins tributaires des postes d'exportation traditionnels pour leurs recettes en devises, cela grâce à la diversification des exportations.

30. Malgré une très nette libéralisation de régimes du contrôle des changes dans la plupart des pays de l'Asie du Sud, les taux de change sont restés assez stables, de sorte que les décideurs ont été encouragés à poursuivre leurs réformes dans cette direction. La libéralisation des politiques d'investissement et diverses incitations sont à l'origine d'apports de capitaux non générateurs d'endettement dans certains pays.

31. La forte performance économique de toutes les économies de l'Asie du Sud-Est est directement reliée aux remarquables résultats enregistrés dans leurs secteurs d'exportation : les exportations, en ce qui les concerne, ont dépassé en 1994 le niveau de 1993. Pour toutes ces économies, sauf au Viet Nam, où les exportations de produits primaires prédominaient encore, les produits manufacturés étaient au premier rang des exportations. Les forts taux de croissance des exportations rendent compte pour une grande partie du taux de croissance élevé des importations (10 % de plus en 1994 dans tous les pays de l'Asie du Sud-Est). En 1993 et 1994, l'Indonésie et la Malaisie ont connu des excédents de leur compte marchandises, alors que les autres économies de l'Asie du Sud-Est étaient en déficit. Singapour était le seul pays de ce groupe à connaître un excédent sur les postes marchandises, services et revenus. Les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam étaient en substantiel déficit sur le plan de la balance des paiements (environ 6 % du PIB en 1993). De considérables apports de capitaux expliquent que globalement la balance générale des paiements de tous ces pays se soit trouvée en excédent ces dernières années.

32. La reprise économique dans les pays développés et une forte croissance du commerce intrarégional ont stimulé la croissance des économies de l'Asie de l'Est. Les économies de la sous-région ont bénéficié de la rapide diversification de leurs exportations, moins axées sur les biens de consommation à forte intensité de main-d'oeuvre et davantage sur les produits électroniques à forte intensité de capitaux et de qualifications et sur les biens de consommation durables, qui bénéficient d'une demande mondiale soutenue.

33. Les exportations à destination de la Chine et en provenance des pays de la sous-région de l'Asie de l'Est ont été stimulées par la forte croissance économique enregistrée en Chine et le développement des relations économiques de ce pays en Asie. Les investissements directs effectués en Chine par d'autres économies de l'Asie de l'Est ont fortement augmenté en 1994 et ont contribué au développement des exportations de biens d'équipement, de produits, de biens de consommation durables en provenance de ces économies et à destination de la Chine. Dans le cadre des réformes de politique générale qu'il a entreprises, ce pays a récemment baissé ses tarifs, éliminé beaucoup d'obstacles non tarifaires

et laisse sa monnaie évoluer vers la convertibilité. Ces mesures ont eu pour résultat une forte poussée des importations, dont une part croissante provient des économies de l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

IV. RÉFORME ET LIBÉRALISATION DU SECTEUR FINANCIER

34. Dans le cadre de leurs grandes réformes économiques, la plupart des pays en développement de la région procèdent à des réformes financières depuis une décennie environ. Avant ces réformes, le secteur financier était fortement contrôlé et réglementé par l'État dans la plupart des pays. Dans nombre d'entre eux, des banques avaient été établies dans le secteur public ou des banques commerciales privées avaient été nationalisées. L'État concevait et gérait les programmes de crédit, contrôlait les taux d'intérêt, limitait l'acquisition de devises par ses citoyens, restreignait l'accès des étrangers et imposait des taux de change fixes. Diverses raisons pouvaient expliquer ces mesures et variaient selon le stade de développement de l'économie. La plupart des pays ayant adopté une stratégie de développement planifié, leur politique financière visait à satisfaire les besoins des secteurs définis comme prioritaires dans les plans de développement. La politique financière visait également à réaliser les objectifs fixés en matière de répartition des revenus, en offrant des crédits bonifiés aux segments les plus faibles de la société et en établissant des institutions financières dans les zones éloignées du pays. Un contrôle accru du secteur financier par l'État était également nécessaire dans certains pays connaissant un lourd déficit budgétaire.

35. Cependant, les politiques financières visant à réaliser ces divers objectifs donnaient lieu à de nombreuses distorsions et inefficiences. Par ailleurs, les problèmes d'endettement et de prêts improductifs devenaient sérieux au point de menacer la solvabilité de beaucoup d'institutions financières. Ce sont là les raisons qui expliquent le besoin de réformes et de libéralisation auxquelles se sont ajoutées un certain nombre d'autres considérations, dont l'évolution du modèle de développement dans le sens du renforcement du rôle du secteur privé et des forces du marché dans la gestion économique. En outre, les transformations profondes intervenues sur le plan extérieur touchant tant le secteur réel que le secteur financier nécessitaient une plus grande efficacité dans le secteur financier pour que les pays puissent affronter avec succès le marché international. Ainsi, au fur et à mesure où les économies de la région se développaient et se diversifiaient, leurs besoins financiers se modifiaient et le besoin de réformer le secteur financier se faisait de plus en plus sentir. L'élimination de contrôles était jugée essentielle pour la création d'institutions, de marchés, d'instruments et de services financiers nouveaux.

36. Les divers éléments des réformes mises en place dans les pays de la région peuvent se répartir dans les grandes catégories suivantes : réduction des obstacles à l'implantation de banques et d'autres institutions financières; levée des contrôles sur les taux d'intérêt et réduction ou élimination des programmes de contrôle du crédit; promotion de nouveaux marchés financiers; libéralisation des opérations financières extérieures.

37. Les réformes structurelles entreprises dans le secteur bancaire concernaient la privatisation des banques d'État, la réduction des obstacles à

l'implantation de banques privées aussi bien nationales qu'étrangères, la libéralisation des types d'activités que pouvaient entreprendre les banques et, parallèlement, l'amélioration de la réglementation de discipline financière des institutions visées. Ces réformes avaient pour but d'accroître la concurrence dans le secteur financier s'agissant de la fourniture de services aux clients, d'améliorer le système des paiements et d'encourager l'épargne par le biais du système bancaire. On relèvera un autre volet majeur des réformes entreprises dans la plupart des pays en développement de la région : la libération progressive des taux d'intérêt et la réduction des programmes de contrôle du crédit, les taux d'intérêt sur les prêts consentis à des conditions de faveur se rapprochant des taux pratiqués sur le marché. La plupart des pays de la région ont suivi une politique gradualiste plutôt prudente en levant les restrictions sur les taux d'intérêt.

38. Ces réformes sont censées se répercuter sur le volume ou la forme de l'épargne intérieure. Si on reconnaît que la mobilisation de l'épargne par le biais du système bancaire est liée non seulement aux taux d'intérêt mais aussi à un certain nombre d'autres variables, un taux d'intérêt réel positif est considéré comme un instrument politique important. Les données disponibles font penser que le taux d'intérêt réel offert aux déposants, qui était presque inmanquablement négatif en 1980, est devenu positif vers le milieu des années 80 à de très rares exceptions près. Les taux sont restés positifs pendant une bonne partie encore des années 90, mais les ajustements des taux nominaux ne sont apparemment pas intervenus parallèlement à l'évolution des taux d'inflation. Tant l'épargne intérieure brute que l'épargne financière en tant que pourcentage du PIB ont progressé dans la plupart des pays de la région entre 1980 et 1993.

39. La libéralisation financière devrait améliorer l'efficacité opérationnelle du secteur bancaire grâce à une concurrence accrue. L'écart (ou marge d'intermédiation) entre le taux créditeur et le taux de prêt permet de mesurer l'efficacité opérationnelle. Plusieurs facteurs influent sur la marge d'intermédiation, notamment les dépenses de fonctionnement des banques, le maintien d'une réserve obligatoire, les taux d'inflation et l'importance relative des prêts productifs dans le portefeuille d'une institution. L'écart entre le taux de prêt et le taux créditeur dans un certain nombre de pays a eu tendance à s'élargir au moins pendant quelques années immédiatement après la libéralisation. Toutefois, ces marges d'intermédiation semblent avoir commencé à baisser dans certains pays.

40. La croissance économique soutenue ainsi que la libéralisation financière ont contribué au développement rapide d'autres institutions et marchés financiers. Des institutions comme les sociétés de crédit-bail, les compagnies d'assurance, les sociétés de placement, les caisses de retraite et les fonds communs de placement sont des éléments du système financier en croissance rapide dans la plupart des pays, même si leur part du marché est restée relativement faible. Par ailleurs, les entreprises se sont nettement détournées des financements par l'emprunt au profit des financements par émission d'actions ou d'obligations. En conséquence, les bourses de nombreux pays d'Asie font preuve de dynamisme et leur croissance sur différents plans (capitalisation, volume de transactions et revenus) a de loin dépassé celle des marchés du monde établis de longue date. La mise en place d'un organisme unique chargé du développement et

de la réglementation du marché financier a largement contribué à consolider la position de la bourse dans de nombreux pays. Les marchés privés de titres de créance se développent également et un grand nombre de pays de la région ont entrepris la mise en place de marchés d'obligations de société. Cette évolution a conduit à l'établissement dans certains pays d'organismes d'évaluation financière indépendants chargés des obligations de société.

41. Les politiques de libéralisation financière applicables aux transactions avec l'extérieur ont ainsi permis de libérer les opérations de change sur le compte d'opérations courantes, et donc de flexibiliser les taux de change et d'éliminer ou d'atténuer les restrictions sur les mouvements de capitaux. La libéralisation du compte de capital a notamment permis l'emprunt en devises à l'étranger par les banques et les entreprises, l'ouverture des institutions et instruments du marché financier intérieur à la participation étrangère et la création par les institutions nationales de succursales ou de filiales à l'étranger.

42. L'ouverture relative du secteur financier a eu pour conséquence favorable l'accélération des apports de capitaux privés étrangers, les pays en développement de la région de la CESAP devenant les principaux pays en développement bénéficiaires des mouvements de capitaux privés dans le monde. Dans le même temps, la gestion du secteur financier et de la politique monétaire est devenue une tâche ardue du fait de ces mouvements de capitaux.

43. L'expérience des pays qui ont entrepris des réformes financières montre qu'un environnement macro-économique stable est une condition essentielle pour assurer la réussite de ces réformes car, menées dans une conjoncture macro-économique instable, elles risquent d'aggraver encore cette instabilité. Des taux d'inflation élevés et variables peuvent entraîner une forte poussée des taux d'intérêt, en particulier des taux d'intérêt réels, et les rendre très instables, ce qui peut décourager les épargnants et entraîner l'insolvabilité d'entreprises et d'institutions financières. En outre, des taux d'intérêt libérés conjugués à des taux de change flexibles peuvent donner lieu à des mouvements de capitaux extrêmement instables.

44. La plupart des économies en croissance rapide d'Asie ont entrepris de réformer à la fois leur régime fiscal et leur secteur réel avant de procéder à des réformes financières. Dans le cadre de programmes d'ajustement structurel, certains pays de la région, en particulier en Asie du Sud, ont introduit plus ou moins simultanément des réformes commerciales, fiscales, financières et autres. L'échelonnement des réformes qu'il convient d'adopter est largement tributaire du système politique, de la structure économique et de la capacité administrative de chaque pays. En général, on estime toutefois qu'il y a lieu de réformer en premier le secteur réel de façon à ce qu'il puisse transmettre les signaux appropriés par le biais des prix. Lorsqu'il y a distorsion des prix à la suite de mesures de protection ou du contrôle des prix, les réformes financières ne peuvent guère favoriser une affectation efficace des ressources, qui constitue pourtant l'un de leurs objectifs essentiels. Il semble que la plupart des réformes financières peuvent être faites ensemble à l'exception des réformes au plan intérieur qui devraient sans doute précéder l'assouplissement des contrôles sur les mouvements de capitaux internationaux, car si les taux

d'intérêt intérieurs sont réglementés et faibles, des réformes du compte de capital peuvent entraîner des sorties massives de capitaux.

45. Puisque le processus de réformes financières se poursuivra vraisemblablement dans les pays d'Asie, l'attention s'est centrée à présent sur les problèmes liés à la consolidation de ces réformes et sur leurs conséquences. Si aucun pays dans le monde n'a totalement libéré son marché financier, il importe de faire la distinction entre les interventions de l'État à l'origine d'inefficiences et de mauvaises affectations des ressources et celles qui sont conçues pour appuyer, surveiller et exercer un contrôle prudentiel afin de rectifier les dysfonctionnements du marché et maintenir la stabilité du système. L'État peut et doit jouer un rôle important en maintenant la confiance du public dans les institutions et instruments financiers. Cela ne peut se faire sans une application efficace par l'État de réglementations de discipline financière adéquates.

46. Un système davantage fondé sur les lois du marché est plus exposé que d'autres à diverses formes d'instabilité. Premièrement, les institutions financières courent de plus en plus le risque de devenir insolvables. Le processus de libéralisation facilitant l'accès des institutions financières, on peut aboutir à une prolifération de ces institutions, dont un grand nombre peuvent ne pas avoir les ressources, l'expérience ou les compétences requises pour opérer sur une base actuarielle solide ou les capacités d'évaluer de manière satisfaisante les risques liés aux prêts. Elles peuvent accumuler des portefeuilles déséquilibrés d'actifs et de passifs, notamment une série non viable de prêts improductifs, et s'exposer ainsi à la débâcle.

47. Deuxièmement, les entreprises disposent d'un plus grand éventail de possibilités de mobiliser des fonds, mais les coûts afférents à ces opérations sont plus instables. Les taux d'intérêt sur les prêts, la valeur des actions émises et la valeur nominale des obligations varieront au point d'échapper à leur contrôle. Il leur faudra donc faire preuve de plus de vigilance en décidant du montant de leurs investissements et des marchés à solliciter. Les risques d'insolvabilité augmentent également pour des raisons liées aux évaluations publiques de leur rentabilité. Il leur faut par conséquent plus que jamais se doter de bons systèmes comptables et produire une information suffisante pour convaincre les investisseurs d'acquiescer ou de détenir leur dette.

48. Troisièmement, les marchés financiers peuvent eux-mêmes être source d'instabilité. Nul n'ignore que les bourses peuvent connaître une alternance de surchauffe et de récession largement étrangère aux paramètres fondamentaux du marché. De tels mouvements sont souvent le résultat de manoeuvres spéculatives, de délits d'initié et de fraudes. Ils entraînent des pertes imprévues pour les agents économiques et une crise de confiance occasionnant un fléchissement des échanges. La réussite de tout marché financier est ainsi conditionnée par l'existence de règles de surveillance et d'un système de contrôle suffisants.

49. La détermination des mesures à prendre face à l'intégration croissante dans le système financier mondial et à l'interdépendance grandissante du système lui-même constitue l'une des difficultés engendrées par la libéralisation et la déréglementation du secteur financier. Ainsi, les écarts entre les taux

d'intérêt réels des différents pays sont à présent un facteur décisif pour déterminer le choix des investissements à court terme et les modifications de ces écarts entre les marchés étranger et intérieur peuvent provoquer de vastes mouvements de fonds, ce qui peut avoir des effets déstabilisateurs sur les taux de change, sur la masse monétaire intérieure et, par voie de conséquence, sur les prix, rendant ainsi difficile la mise en oeuvre de la politique monétaire. Il semble que les gouvernements puissent tenter d'influer sur les taux de change ou les taux d'inflation/d'intérêt.

50. Plusieurs pays de la région ont traversé une période d'instabilité en ce qui concerne les mouvements de capitaux à court terme à la suite de changements internes ou externes, obligeant les banques centrales à intervenir – afin d'en neutraliser les effets déstabilisateurs – sous forme d'émissions d'obligations et de constitution de réserves importantes couvrant les passifs extérieurs, entraînant parfois des dépenses imprévues pour les banques centrales.

51. Ainsi, les réformes dans le secteur aussi bien financier que commercial obligent les pays à apprendre comment opérer dans un système mondial. Leur marge de liberté dans la prise de décisions indépendantes est limitée du fait que les facteurs à la fois nationaux et étrangers réagissent rapidement aux indications perçues. D'autre part, l'évolution conjoncturelle ou politique dans les grandes économies mondiales peut susciter d'amples réactions au sein des petites économies quels que soient leurs propres politiques et paramètres économiques fondamentaux. Les répercussions de cette mondialisation sur les économies en développement de la région ne sont pas encore pleinement appréhendées et méritent donc une plus grande attention. Il est largement possible de renforcer les mécanismes permettant l'échange d'informations et de données d'expérience dans ce domaine.

V. SÉCURITÉ SOCIALE DANS LA RÉGION DE LA CESAP

52. La pauvreté reste un problème crucial dans la région. La croissance économique soutenue et divers types d'interventions au niveau des politiques générales ont considérablement réduit l'étendue de la pauvreté dans nombre de pays de la région. Cependant, de vastes segments de la population de beaucoup de pays et des multitudes de personnes en chiffres absolus continuent de vivre dans la pauvreté et la région regroupe toujours les trois quarts des pauvres de la planète. La pauvreté se présente sous de multiples formes de privations qui imprègnent en permanence l'existence des pauvres. Le manque ou l'insuffisance de nourriture, de services de santé et d'éducation, de logement et d'assainissement ainsi qu'une mauvaise nutrition constituent les principales formes de privations.

53. La pauvreté et les privations sont aussi engendrées ou aggravées par une série de facteurs dont certains sont inhérents aux processus socio-économiques modernes. Il peut arriver que l'importance accrue donnée à présent aux forces du marché dans les affaires économiques accentue les privations. La sécurité sociale constitue l'un des moyens d'atténuer ces privations.

54. Le concept de la sécurité sociale peut être décrit à la fois comme un objectif et un moyen. D'après les conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), on peut définir la sécurité sociale comme étant la protection

qu'offre la société à ses membres à l'aide d'une série de mesures publiques, contre la misère économique et sociale qu'occasionnerait sans elle une interruption ou réduction substantielle des revenus à la suite de la vieillesse, d'une invalidité, d'un décès, d'une maladie, d'un accident du travail, d'une maternité et/ou du chômage. Outre la prestation de soins médicaux et le versement d'allocations aux familles ayant des enfants, des indemnités et des compensations légalement définies doivent être versées aux intéressés. Afin d'assurer les prestations visées, on utilise au moins quatre types de mesures, assorties de réglementations bien définies afférentes aux contributions à verser par les participants et aux prestations dont ils peuvent bénéficier.

55. Les assurances sociales constituent un système d'assurance parrainé par l'État et légalement obligatoire, financé par les contributions des employeurs et des travailleurs et éventuellement subventionné par l'État. La législation peut étendre la couverture volontaire aux personnes exclues des régimes légaux. La sécurité se fonde sur le principe du partage des risques et des coûts financiers. Ce principe peut s'appliquer aussi aux organismes de sécurité sociale non structurés suivant les schémas habituels. Les contributions sont versées à des fonds spéciaux, sur lesquels sont prélevées les allocations payées aux bénéficiaires en rapport avec leurs contributions, habituellement sans que soient appliqués des critères de ressources. Les prestations sont versées sous la forme de pensions ou d'autres compensations selon la nature des risques couverts. Les assurances sociales peuvent couvrir isolément la plupart des risques susmentionnés, les prestations étant assurées aux ayants droit en fonction des risques couverts. En principe, elles peuvent être générales, couvrant tous les risques pour l'ensemble de la population nationale.

56. L'assistance sociale constitue un système de sécurité sociale financé à l'aide de recettes publiques plutôt que de contributions individuelles. Elle peut couvrir un certain nombre des risques précités et offrir des indemnités proportionnelles aux moyens d'une personne. Elle vise souvent à assurer au bénéficiaire un revenu global minimum. Cependant, l'État peut choisir – comme c'est le cas dans beaucoup de pays – d'imputer sur les recettes publiques les prestations de sécurité sociale, telles que les pensions aux personnes âgées, aux invalides, aux orphelins et aux veufs ainsi que les soins médicaux.

57. La responsabilité de l'employeur est un autre mécanisme de sécurité sociale, qui visait à l'origine les risques d'accident du travail, rendant l'employeur légalement responsable de l'indemnisation et des frais médicaux à assurer aux victimes d'accidents du travail soit directement soit par le biais d'une police d'assurance agréée. Par la suite, la responsabilité de l'employeur a été étendue de façon à inclure les maladies et maternités, notamment les congés de maladie et de maternité avec rémunération. Les employeurs peuvent aussi être obligés en vertu de la législation du travail de verser aux travailleurs des primes de départ ou des indemnités de licenciement en cas de perte d'emploi et de prendre en charge les soins médicaux des travailleurs eux-mêmes et des membres de leur famille.

58. Beaucoup de pays, notamment en développement, ont créé des caisses de prévoyance de l'État instaurant un système d'épargne obligatoire alimenté par les contributions habituellement versées à la fois par les employeurs et par les travailleurs. Un fonds central est ainsi créé regroupant les contributions, qui

sont portées au crédit de comptes individuels. Le crédit ainsi accumulé, assorti d'un intérêt, permet d'assurer des allocations aux intéressés (vieillesse, invalidité) ou, en cas de décès, aux survivants.

59. Les mécanismes de sécurité sociale indiqués ci-dessus se sont développés parallèlement aux services sociaux généralement fournis par l'État. Ceux-ci comprennent une vaste gamme de mesures : services de santé et médecine préventive, prévention des accidents et réadaptation, services spéciaux à l'intention des handicapés et des personnes âgées et protection de l'enfance, pour n'en citer que quelques-unes.

60. La prestation de services sociaux par l'État se justifie du fait que la sécurité sociale dans son sens traditionnel peut être nécessaire mais non suffisante pour répondre aux besoins des pays en développement, où privations permanentes et vulnérabilité font partie intégrante de l'existence de nombreuses personnes. La sécurité sociale dans les pays en développement doit donc être interprétée dans un sens large. À la longue, elle doit évoluer avec le rythme de croissance et les politiques et mesures adoptées par l'État en vue de faciliter une large participation de la population au processus d'expansion économique, en particulier par la promotion du savoir-faire, de l'éducation et de l'emploi.

61. Les besoins en matière de sécurité sociale dispensée par l'État restent immenses. Malgré la croissance économique rapide, la région compte toujours d'innombrables déshérités. Certains facteurs de vulnérabilité se sont développés avec l'industrialisation et l'urbanisation rapides. Du fait de l'évolution démographique, un plus petit nombre d'adultes doivent pourvoir aux besoins d'un nombre accru de personnes à charge, notamment âgées. D'autre part, le rôle de la famille, traditionnellement la principale source de soutien, s'est amenuisé sous l'effet d'un certain nombre de facteurs sociaux et économiques. La croissance économique et l'élévation du niveau de vie tendent aussi à élargir les perspectives des systèmes de sécurité sociale.

62. L'étude des mécanismes de sécurité sociale mis en place par les pouvoirs publics de la région ainsi que d'autres mesures d'assistance privées et publiques montre que l'immense majorité de la population pauvre et vulnérable de la région échappe aux réseaux officiels de sécurité sociale, et bien souvent aussi aux autres types de mécanismes d'aide publique. Les limitations financières, infrastructurelles et administratives qui l'empêchent de s'intégrer au système général de sécurité ou de protection sociale sont énormes dans la plupart des pays de la région. La question de l'élargissement de la couverture d'un système de sécurité sociale administrativement gérable et financièrement viable prendra vraisemblablement une importance accrue parmi les objectifs de politique sociale.
